

COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 16 juillet 2022

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 08/07/2022

L'an deux mille vingt-deux et le seize juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel SABATIER

Présents : 8

Présents : Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Marc VALLVE, Amandine RAUZY, Jean-Barthélémy MARIS, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ, Dominique DUMONS

Votants: 8

Représentés:

Pour: 8

Excusés: Paul PERILHOU

Contre: 0

Absents:

Abstentions: 0

Secrétaire de séance: Nicolas CONNORD

Objet: Vote de crédits supplémentaires - roquefixade

Délibération n°: DE_2022_040

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6541	Créances admises en non-valeur	212.69	
002	Résultat de fonctionnement reporté		212.69
TOTAL :		212.69	212.69
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
21311	Hôtel de ville	681.52	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement		681.52
TOTAL :		681.52	681.52
TOTAL :		894.21	894.21

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à ROQUEFIXADE, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

RF Pamiers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/08/2022 009-210902490-20220716-DE 2022_040-DE

Le Maire, Michel SABATIER


